



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 2 décembre 2020

CARTE DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT DANS LES TERRITOIRES

Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a mis en ligne une carte de France interactive des subventions d'investissement de l'Etat dans les territoires.

Cette carte permet de visualiser les projets financés dans les Alpes-de-Haute-Provence au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) en 2019. Cette année-là, ces dotations se sont élevées à 14,9 M€ et ont permis de financer 196 projets.

Elle est accessible depuis le site Internet de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Dotations/Cartographie-2019>

L'État accentue encore son soutien à l'investissement des collectivités territoriales en 2020, via le plan de relance qui s'est traduit par un abondement exceptionnel de DSIL d'un milliard d'euros sur le plan national, dont 2 M€ ont d'ores et déjà été attribués, pour financer le projet structurant de l'évacuateur de crues du barrage de la Laye, à Mane.

Le soutien exceptionnel du plan de relance continuera d'être déployé en 2021, le projet de loi de finances prévoyant notamment un milliard d'euros pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales.

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex